



Conseil communal  
Le bureau

# Extrait du procès-verbal

## Séance du mercredi 26 septembre 2018

sous la Présidence de Monsieur Jean-Denis Briod

**Préavis N° 12-2018 Requalification du site du Prieuré et de la Villa romaine - Demande de crédit d'étude**  
**Crédit demandé CHF 2'220'000.00**

---

### Le Conseil communal de Pully

- vu le préavis municipal N° 12-2018 du 9 mai 2018,
- vu le rapport de la Commission désignée à cet effet,
- vu le préavis de la Commission des finances,
- vu le préavis de la Commission permanente d'urbanisme
- vu l'amendement déposé par Mme Nathalie Jaquerod et M. Julien Pache

décide d'approuver les conclusions amendées comme suit :

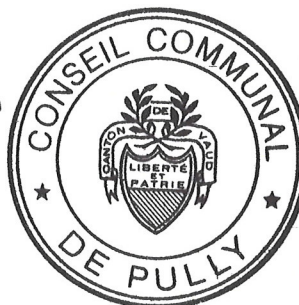
1. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement de CHF 1,9 mio destiné à financer les études relatives au projet de l'Hôtel de Ville et aux projets liés, montant à prélever tout ou partie sur les disponibilités de la bourse communale ; d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement de CHF 320'000.- destiné à financer les études d'avant-projets permettant d'établir des propositions pour l'assainissement de la Villa romaine et la localisation des activités de l'Archéolab, montant à prélever tout ou partie sur les disponibilités de la bourse communale ;
2. d'autoriser la Municipalité à recourir, si nécessaire, à l'emprunt pour le solde à souscrire aux meilleures conditions du marché ;
3. d'autoriser la Municipalité à amortir cette dépense par annuités égales, sur 5 ans au maximum.

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

Le président

Le secrétaire

Jean-Denis BRIOD



Bernard MONTAVON

Pully, le 29 octobre 2018